



BULLETIN D'ADHESION MEMBRE ACTIF

A L'ASSOCIATION

« ENTREPRENEURS DU FUTUR »

1^{er} janvier 2010 - 31 décembre 2010

JE SOUSSIGNE(E) :

ENTREPRISE (NOM STE).....

NOM PRENOM.....

FONCTION.....

ACTIVITE.....

NOMBRE DE SALARIES.....

ADRESSE.....

.....

E-MAIL..... TELEPHONE..... FAX.....

adhère à l'Association « **LES ENTREPRENEURS DU FUTUR** » et adresse ci-joint ma cotisation annuelle pour un montant deeuros.*

Calcul du montant de la cotisation annuelle :

<i>Nombre de Salariés</i>	<i>Montant de la Cotisation</i>
Inférieur à 4	40 €
Entre 4 et 10	100 €
Entre 11 à 50	200 €
Supérieur à 50	300 €

Fait à , le 2010

* Joindre un chèque à l'ordre de l' « Association Entrepreneurs du Futur »

Bulletin et chèque à retourner a :

Corinne AUQUINET : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne.
47, rue du marché B.P. 229 - 86006 POITIERS CEDEX
Tél : 05.49.60.98.00 - Fax 05.49.41.65.72
E-Mail : cauquinet@poitiers.cci.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE L'ASSOCIATION SUR WWW.ENTREPRENEURS-DU-FUTUR.FR